

Développement du réseau cyclable sur le territoire de la métropole : projet de reconversion en voie verte de l'ancienne voie ferrée reliant Duclair au Trait

Afin d'augmenter la part modale des déplacements à vélo, la Métropole poursuit le développement des pistes cyclables dans le cadre du Schéma Directeur Métropolitain des Aménagements Cyclables. Un projet de reconversion en voie verte de l'ancienne voie ferrée reliant Duclair au Trait, en passant par Yainville, est envisagé. Les études de faisabilité se terminent tandis que la fermeture de cette section a été engagée par SNCF Réseau le mois dernier. Pour cet aménagement d'envergure, SNCF Réseau et la Métropole signeront une convention de transfert de gestion pour la disposition de l'emprise et la réalisation des travaux d'aménagement.

SNCF Réseau a engagé en octobre 2016 les premières démarches relatives à la fermeture de la section de ligne concernée par le projet de voie verte, condition préalable à la réalisation de cet aménagement.

Dans le cadre de cette procédure SNCF Réseau, en partenariat avec la Métropole, a organisé un atelier de consultation des acteurs locaux le 24 novembre au Trait, durant lequel a été présenté le projet de reconversion de la voie ferrée en voie verte. Le projet a été bien accueilli par les élus et les associations qui ont salué la qualité du projet.

Le projet de reconversion de la voie ferrée en voie verte

Ce projet a pour vocation le développement des modes de déplacements doux et constitue un élément important de la dynamique touristique qui anime la boucle de Jumièges.

Les municipalités concernées par le projet ont été consultées dès l'origine du projet qui sera porté financièrement par la Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime et la Métropole Rouen Normandie. Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine et SNCF Réseau ont également été associés dans la conduite du projet reconnu d'intérêt métropolitain en octobre 2012. La Métropole l'a également inscrit dans le Schéma Directeur Métropolitain des Aménagements Cyclables figurant dans le Plan de Déplacements Urbains approuvé en décembre 2014. Les enjeux environnementaux ont bien évidemment été pris en compte dans la conception du projet.

La voie ferrée Barentin-Caudebec-en-Caux a été fermée aux trains de voyageurs en 1949 puis aux trains de marchandises en 1991 et techniquement neutralisée en 1996. Le projet vise à reconverter l'ancienne voie ferrée entre Duclair et le Trait, en une voie verte d'environ 10 km. Destinée aux cyclistes, piétons, rollers et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, cet aménagement de 3 m de large traversera 3 communes : Duclair, Le Trait et Yainville.

Au niveau local, à Duclair et plus particulièrement au Trait, cet aménagement aura vocation à constituer une véritable armature pour les modes doux car il reliera de nombreux équipements, notamment deux établissements scolaires et assurera les liaisons inter-quartiers. La sécurisation de la traversée piétonne et cyclable RD982 à Yainville permettra également à cette commune d'être connectée à la voie verte.

Le calendrier prévisionnel du projet

Octobre 2016 : lancement de la procédure de fermeture de la ligne par SNCF Réseau

Juin 2017 : signature de la convention de transfert de gestion entre SNCF Réseau et la Métropole

2017 : réalisation des études de maîtrise d'œuvre et déroulement des procédures environnementales

Début 2018 : lancement des consultations des entreprises pour la réalisation des travaux

Mi-2019 : mise en service de la voie verte Duclair-Le Trait

Le coût global du projet est estimé à 2,7 millions d'euros TTC qui seraient répartis entre la Région Normandie (1,05 million d'euros), la Métropole Rouen Normandie (933 000 euros) et le Département de la Seine-Maritime (765 000 euros).

Ces montants seront confirmés à l'issue de l'avant-projet sur la base d'estimations précises lors de l'établissement des dossiers de demande de subventions dans le cadre des contrats de Métropole.

Près de 120 kilomètres de pistes cyclables ont déjà été réalisés à ce jour, près de 40 kilomètres sont prévus à l'horizon 2019 pour atteindre 220 kilomètres de voies cyclables à l'horizon du Plan de Déplacement Urbain (2024).

Contacts presse

Marion FALOURD
Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 12 23 16 / 06 16 21 38 54

Claire-Marie MAINIER
Directeur Relations Extérieures, Communication et
Concertation SNCF Réseau Normandie
claire-marie.mainier@reseau.sncf.fr
02 32 76 24 05 / 06 81 36 31 73